L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI 16 SEPTEMBRE 1884.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

9—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traitées avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

13—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégat, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.......

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées....... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.......

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel......

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition....

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé: E. A. BURKE.
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (Ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.........

E. A. BURKE,
Directeur-Général.
Approuvé: ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE
NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gis (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Guillaume & Cie, négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mâme, de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, sardinières et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884
Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3049 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon: Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports, une quarantaine rigide est en vigueur, laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884, déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivis.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

Avis médical.

J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais r'ouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients; depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de mes malades—en qui rien ne subsiste de dangereux après le traitement.

Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.

1août Dr. C. TESTUT

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics', Dealers & Lumbermen's Exchange." Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.

J. D. HARVEY, propriétaire
22—7

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SAISON DE 1884-1885.

Ce théâtre favori a été de nouveau complètement renouvelé, réparé et embelli avec les plus élégants tapis, un nouveau rideau et de nouvelles draperies, par l'artiste bien connu Harry E. Hoyt, qui a peint plus de rideaux à lui seul que n'importe quel autre artiste aux Etats-Unis. M. Hoyt déclare que ce rideau est le plus beau qu'il ait jamais peint. Les fauteuils du Family Circle, des galeries et des autres parties de la salle ont été complètement repeints et remis à neuf.

Ouverture Dimanche soir, 14 septembre 1884,

—AVEC LA—

Harry Vaughn's Dramatic Comb'n

Dans l'idylle pittoresque américaine

KENTUCK!

Une histoire du Sud par J. J. McCloskey.

Jouée par une forte compagnie dramatique d'artistes bien connus et avec des décors spéciaux apportés par M. Vaughn.

Représentations tous les soirs, Matinées les Mercredis et Samedis.

Le contrôle sera ouvert Jeudi, 11 septembre.

Dimanche, 21 sept.—MORTON & BELL'S STRATEGISTS COMEDY COMPANY.

7sept—

Salon Phœnix DE BIDWELL,

96 RUE ST-CHARLES,

A côté de l'Académie de Musique.

Le plus grand, le plus populaire et le plus ancien Salon de Rafraichissements et d'Amusements

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Complètement réparé et remis à neuf.

Ce charmant endroit où l'on trouvera toutes les primeurs du marché, les mets et les boissons les plus recherchés, est maintenant ouvert au public.

CHARLES JAEGER, Surintendant.

14 sept—3f

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,

Coin des rues Congress et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès,

LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful; Mme W. M. Paul, Mlle Mahela; Mlle Maggie Morgan, Rosa.

Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.

Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS. 12 août—

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS CONFECTIONNES

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

[Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect,
"MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884.

Abadie Jean	Lanabras Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	Latour Louis de
Abrial Jean Marie	Mareille Jean Baptiste
Bellouguet E L	Médus Jean Louis
Biron de M. et Mme	Montagu François
Blondel Joseph	Monnier Lazare
Bordes Mme, marchande	Nassant Jean Baptiste
Brogoni Antoine	Peyrègne Jean Himonadec
Cases Joseph	Paoli J D N E
Carrière et sons	Palatpes, comte de Anglade
Chéchin Charles	Pradhomme Louis et André
Charvet Joseph	Péna Frank
Canat de Chavy Louis	Pétrel Joseph
Claverie Jean Marie Louis	Prat dit Gaston Marigny
Courtiade Jacques	Pothier M et Mme
Coste veuve Lucien née Pascal	Rhétoré Clovis
Cremmen Mme Jeanne Camille	Biquet Mlle Léonie
Dauet Dominique A M	Rousseau Victor
Dufort Henri	Raisin Mme L et Mlle
Duclos François	Saint-Upery Bernard
Delbosq Lucien charron	Saillant Ephraïne
Escudé Gabriel	Schwartz famille et Madeleine Rapp
Engster Marie Fidèle et Mme Engster	Sorbet Louis
Faure Sylvestre Casimir	Save Bernard
Fourcade St Cyr	Schmitz (Abbeville)
Gaillard Louis Alphonse	Sadivan négt. en bois
Goubiane Pierre	Sillan Emile
Guérin Michel	Sillan époux Edouard
Guinot M	Tardos J
Gentroy Veuve née de la Marte	Tournand Baptiste
Hansart Clodomir	Vogelsait Marguerite
Lamolle Marie (épouse Bardeo)	Williams Edouard
Labory Jeanne Marie	Walsh P A
Ludwig Jacques mécanicien	

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

DEMANDES.

Une dame française offre ses services comme institutrice. Elle donnerait également des leçons particulières. S'adresser par lettres aux initiales E. D., bureau du journal. 16 sept—6f

On demande—A louer un joli cottage dans le quartier français de la ville. Le cottage devra avoir au moins trois chambres et le loyer ne devra pas excéder $35. S'adresser A. J., bureau de ce journal. 16 sept—1f

Un jeune garçon, de 13 à 14 ans, actif et intelligent, désirerait se placer dans un magasin ou un bureau, où il pourrait se rendre très utile. Il se contentera d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96 1/2, entre Bourbon et Dauphine. 14 sept—

Un jeune homme désire une place de professeur de français soit à la ville, soit dans une famille à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales S. C., bureau de ce journal. 10 sept—8f

Un prêtre demande une institutrice catholique, d'un âge mûr, pour enseigner le français et un peu l'anglais dans une école privée de la campagne. Bon traitement. On exige d'excellentes références. S'adresser cette semaine de 2 h à 4 h. chez MM. Lafargue & Brierre, 157, rue Royale. 10 sept—5f

Perdu—Le 12 septembre, un collier en or d'enfant, avec médaillon et croix. Il sera payé une récompense à la personne qui rapportera le bijou à Mme JOHN HELFFRICH, au coin des rues Miro et Ursulines. 14 sept—3f

A LOUER.

A louer—Une vaste maison de résidence en briques à trois étages, avec un beau jardin et une belle cour, rue Bourgogne, entre Quartier et Hôpital, à un îlet du chemin de fer de la rue des Remparts. Voisinage respectable. Pour renseignements s'adresser à M. Jerome Meinner, No 44 Passage de la Bourse. 13sept—1f

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

INSTITUTIONS.

Collége St-Isidore,

Au coin des rues Peters et Reynes
3ème District Nouvelle-Orléans

LES COURS REGULIERS dans ce pensionnat, s'ouvriront le 1er septembre. Les enfants y reçoivent une instruction commerciale, comprenant l'étude des langues française et allemande. Pour le prospectus s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C.,
21 août—1m Mar,Jeu,Dim Président.

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J.D.

JEFFERSON ACADEMY.

No. 95 rue Conti,
Entre Bourbon et Dauphine.
Dirigé par
WILLIAM HENRY.

La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre, 1884.

Les classes du soir seront rouvertes le même jour.

24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mar jeu dim

Collége du Mont Ste-Marie,

Emmittsburg, Maryland.

LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique.

Conditions: Département classique, par semestre....$150
Département de commerce....$140
Département des juniors....$125

S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.

6 juillet—3 m—Mar.Jeu.Sam

ST. JOSEPH'S ACADEMY,

BAY ST LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu, JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant l'ouverture, une des sœurs se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution des Sœurs de St Joseph, encoignure St Philippe et Galvez, ou par lettre à la mère supérieure, Sœur Alphée. 3 sept—1ms

St. Stanislas Commercial College,

BAY ST-LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des cours aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères du Collége se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

S'adresser pour toute information au Directeur de St Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre au président du Collége.

3sept 1m

INSTITUTION E. G. DUBEL.

Externat et Pensionnat de garçons,
Rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.
Local vaste et bien aéré.
Réouverture—le 1er septembre.
24 août—1 mois

Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College,

Baton Rouge, Lne.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser à
D. F. BOYD,
12août—au1oct Président.

Institut commercial de St Aloysius dirigé par les frères du Sacré-Cœur, encoignure Chartres et Quartier.

L'ouverture des classes de cette Institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain.

L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, et ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

L'âge d'admission est de sept à seize ans.

Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours. 15 août—

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 août

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, no Magazine, coin Jackson, No 194.

26mars—

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.

Restaurant des Quatre Saisons
—ET—
LAGER BEER SALOON.
Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.
JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.

Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte
Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.

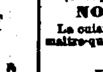

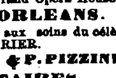

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honorero de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

189 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,
94 et 96 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant.

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisses des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884.—Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, jusqu'au 25 octobre 1884, les dimanches et les jours de fêtes légales exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll books).

Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.

ROB'T. BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.
27 août—7m.

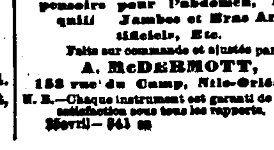

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
152 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

29avril—341 ou

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE— Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00

CLASSE K,

—DE—

LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la Nlle-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adressez à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 11 février 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les dits lots numéros trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente-trois pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds. Les lots numéros cinq, six, sept et huit se touchent aussi et mesurent chacun trente-trois pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro huit forme le coin des encoignures des rues Prytania et Bordeaux, et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Pitt et Bordeaux.

2° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et dix de l'îlet No 44, compris entre les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Perrier, Belcastle et Dufossat, et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent-un pieds entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit de l'îlet numéro vingt-sept, compris entre les rues Camps, Magazine, Belcastle et Dufossat, et mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro treize mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Dufossat, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit mesurent chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 sept—2,9,16,23,30—oct 3,4.

Thos J. Sellers vs la Compagnie française de fabrication de porcelaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,797—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 17 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre se touchant, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St Jean, le Chemin de la Crête, la rue Septième et le canal s'étendant au Bayou Sauvage. Les dits lots étant numérotés huit, neuf, dix et onze et mesurent chacun comme suit: le lot numéro huit vingt-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face au Chemin de Gentilly, trente-quatre pieds et demi de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds sur la ligne du lot numéro sept; quatre-vingt-dix neuf pieds dix pouces sur le côté du lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face au Chemin Gentilly, quatre-vingt dix neuf pieds dix pouces de profondeur sur le côté du lot numéro huit, et soixante-onze pieds cinq pouces de profondeur sur le côté du lot numéro dix, et trente-deux pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne du fond. Le lot numéro dix mesure trente pieds cinq pouces et une ligne de face au Chemin Gentilly, soixante-onze pieds cinq pouces sur le côté du lot numéro neuf, et soixante-dix sept pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze et trente-deux pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne du fond, et le lot numéro onze mesure trente deux pieds cinq pouces et une ligne de face au Chemin Gentilly, soixante-dix sept pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro dix et quatre-vingt-deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne du lot douze, et trente-deux pieds 5 pouces et une ligne dans le fond.

Acquis par la défenderesse par achat des héritiers de Bernard Wiser et femme, d'après acte passé pardevant Octave De Armas, notaire, le 10 juillet 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 août—16,23,30—6,13,17 sept

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie		$255,251 36
Sur les risques maritimes		17,931 68
Sur les risques de rivières		20,305 94
Primes totales		$293,488 98
Moins les primes non échues.		71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884.		$222,248 [illegible]
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$105,667 08	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,137 18	$155,[illegible] 9
Profits		$6[illegible],941 99

La Compagnie a l'actif suivant:	
Immeubles	$24[illegible],245 88
Papiers de ville	[illegible],000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	6[illegible],914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	16[illegible],590 32
Billets à recevoir	6[illegible],964 67
Primes en collection	2[illegible],926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	[illegible],439 50
Actions du Valette Dry Dock	1[illegible],362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	1[illegible],626 25
Comptant	4[illegible],280 58
	$64[illegible],151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, PAUL FOURCHY,
Secrétaire. Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO,	JNO R. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie à actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN....Président
CHAS. H. DOLSEN....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy.	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger.	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Deléry,	A. H. Seward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman
S. C. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jul 1 an, v et o

BODLEY BROTHERS
Quartier-général de Voitures.
70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rails, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et nos fermes, extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

13mai—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans et al. vs. J. B. Moore & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 15 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ce qui en dépend, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Lafayette et Girod, désignés par les Nos. Un et Deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 31 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de E. Bonny, notaire, et mesurant d'après ce plan: Le lot No Un, au pied américain, trente-un pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Deux touche au lot No Un et forme le coin des rues Dryades et Lafayette et a, au pied américain, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette, entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Ensemble avec les machines, bouilloires pompes, réservoirs en fer battu, barils à filtrer, tuyaux, poulies, etc., faisant partie de la propriété ci-dessus et ayant le caractère d'un immeuble.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, un montant suffisant pour payer la somme actuellement due aux demandeurs dans la susdite affaire, à savoir: $2000 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 31 juillet 1883 au 3 août 1884 et 8 0/0 d'intérêt par an du 3 août 1884, jusqu'au jour de la vente; 5 0/0 honoraire d'avocat réclamés dans la pétition du demandeur et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété, le reste du prix d'adjudication payable: moitié, le 3 août 1885, avec intérêt au taux de 6 0/0 à partir du 31 juillet 1883 jusqu'au 3 août 1885 et de 8 0/0 après cette date; l'autre moitié le 3 août 1886 avec intérêt à raison de 6 0/0 à partir du 31 juillet 1883 jusqu'au 3 août 1886 et au taux de 8 0/0 après cette date.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

NOTA.—On pourra obtenir du shérif civil la permission d'examiner la propriété ci-dessus tous les jours, excepté les dix jours précédant la vente; et pendant ces dix jours précédant la vente on pourra examiner la dite propriété tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, en s'adressant au gardien sur les lieux.

13sept—13, 20, 27—4, 11, 15 oct.

J. L. Crawcour vs. Chas. W. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,774—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 22 septembre 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles, effets mobiliers, marchandises en entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10sept—10 15 20 21

John G. Wire vs P. J. Tyrrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 10,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec la bâtisse, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Canal, White, Dupré et Gasquet, désigné par le No 1 sur un plan du dit îlet par L. Rosenheim, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence en l'étude de M. Gerdon, notaire, d'après lequel le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingts pieds de profondeur et de façade à la rue Dupré, entre lignes parallèles, formant le coin des rues Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26août—26 sept 9 16 23 27

James Fahey vs Veuve Juan Bachino et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,616—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Marais ou Flauché et Villeré, et le prolongation de la rue du Quartier, et désigné par le No [illegible], au pied américain, d'après un plan fait par Arthur C. De Armas, voyer, [illegible] en l'étude de Démécourt, notaire en cette ville. Le dit lot mesure 31 pieds [illegible] de face à la rue Esplanade sur une profondeur [illegible] entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.

Acquis par le défendeur Juan Bachino par achat de Dominique Bachino, d'après un acte pardevant Charles V. Foulon, notaire, le 6 avril 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 août—26 sept 2,9,16,23,27

Madeline Kunz vs. Margaret Leiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,028—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente et un, borné par les rues Prieur, Johnson, Canal et Jackson, et désignés par les numéros deux et trois, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du premier mars 1840, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Prieur sur cent quarante-huit pieds deux pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse comme suit:

Le lot numéro deux de J. Crusius, conformément à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852; et le lot numéro trois, du dit J. Crusius, conformément à un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
22 août 2—5,12,19,23 sept

Succession de Stephanie Louise Villecocq, veuve de Clément Duhamel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,700—En vertu d'un ordre rendu le deux de septembre 1884, dans la susdite succession par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour Civile de District, Division A, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, de la Division C, maintenant en congé, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, No 14 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, MARDI le Seizième jour de septembre 1884, à midi, des objets ci-après décrits, à savoir:

1° Les meubles, effets mobiliers et objets appartenant à la défunte, d'après l'inventaire enregistré.

2° Le reste du contenu du magasin d'articles d'optique, No 14 rue de Chartres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

PETER F. NOUVET,
Exécuteur Testamentaire.
4 sept—4,9,13,16.

Avis aux Créanciers.

Keiffer & Gardner vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,286—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Keiffer & Gardner et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. H. Gardner, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16sept—16 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Warren S. Salter vs. Ses Créanciers. } No 12,016.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Warren S Salter, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu le LUNDI 29 Sept. 1884, à 11 heures du matin, pardevant E D. Sanders, Esq, pour prendre en considération et agir sur l'application du dit pétitionnaire, et que Charles Lazarus, Esq, notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens du dit pétitionnaire.

Nouvelle Orléans, 25 août 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
GEO. J. CAZELAR, Député Greffier.
25 août—3 f. en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Hansell & Webster vs. Leurs Créanciers } No. 11,944

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de Hansell & Webster ait lieu et soit convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire de cette paroisse, le 20e jour de septembre 1884, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer et de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un sursis; que James D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que toutes les procédures judiciaires contre les biens et les personnes des dits pétitionnaires soient arrêtées.

Nouvelle-Orléans, 14 août 1884.
W. T. HOUSTON, Juge
Pour copie conforme:
GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.
15 août—3f en 30j.

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DECORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Boussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 6mars—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR Hy STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 16 sept 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée à proximité du site de l'Exposition, etc.

Succession de George Jacob Weigel et de Elizabeth Lithman, son épouse—No 10,646

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 août 1883, il sera vendu, à l'encan—

1° Treize terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet et borné par les rues Preston, Calhoun, Market et l'Avenue Henry Clay, formant la moitié du dit îlet, mesurant 334 pieds 4 pouces 5 1/2 ligne de face à la rue Preston, 327 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Market, 374 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne qui sépare la propriété Foucher, le tout plus ou moins; les dits lots sont désignés par les numéros 6 à 18 inclusivement.

Les améliorations comprennent une résidence cottage, au coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, et une résidence cottage, au coin des rues Calhoun et Preston

2° Un certain terrain dans l'îlet ci-dessus décrit désigné comme lot No 2, mesurant 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de 120 pieds.

3° Six terrains avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Camp, Dufossat et Soniat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 à 16 inclusivement; le lot No 13 forme le coin des rues Chestnut et Dufossat et mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur et façade à la rue Dufossat de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 14 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 31 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois

Conditions de la vente—Comptant, les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John Bendernagel, notaire.

16 sept—16,24—1,9,18 oct

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis

District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I Hodgson Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-huit Ilots de terre de valeur, subdivisés en 565 lots sur le chemin de Gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés Secs et d'un Accès Facile au quartier des affaires de la ville. On peut y établir de délicieuses résidences rurales unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit et à un faible intérêt.

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 16e jour de juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph, contre Myra Clark Gaines No 10209 et de Gaston T. [illegible], administrateur de la succession de Mme Louise [illegible] et de W. Warren M. Lee contre Myra Clark Gaines No 10206, le soussigné special master in chancery, vendra par l'entremise de W. I HODGSON, Encanteur.

MERCREDI, 15 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en cette ville aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci-après décrites, appartenant à la défenderesse Mme Myra Clark Gaines, et qui ont été acquises par ventes ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Dix sept lots de terre dans l'îlet No 1927, bornés par les rues Abundance, Treasure, St-Antoine et Bagatelle.
2. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 1962, borné par les rues St-Antoine, Annette, Abundance et Treasure.
3. Quatorze lots de terre, étant l'îlet entier No 1951, borné par les rues Treasure et New Orleans, London et Marigny Avenue.
4. Vingt lots de terre, étant l'îlet entier No 1965, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.
5. Dix-neuf lots de terre, dans l'îlet No 1971, borné par les rues Treasure, Champs-Elysées, Benefit et Treasure.
6. Dix-huit lots de terre, dans l'îlet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.
7. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.
8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2103, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.
9. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2104, borné par les rues Champs Elysées Français, Humanity et Benefit.
10. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2105, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.
11. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 2106, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit.
12. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 2110, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Benefit.
13. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2138, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Pleasure.
14. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette, Humanity et Pleasure.
15. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 2142, borné par les rues Français, Union Humanity et Pleasure.
16. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2244, borné par les rues Champs-Elysées Français, Humanity et Pleasure.
17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2245, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Pleasure.
18. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 2147, borné par les rues Mandeville, Espagne, Humanity et Pleasure.
19. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2280, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu ou White et Pleasure.
20. Vingt six lots de terre étant l'îlet entier No 2282, borné par les rues Français, Union, Richelieu ou White et Pleasure.
21. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St Bernard, Richelieu ou White, et Pleasure
22. Dix-neuf lots de terre, étant l'îlet entier No 2287, borné par les rues Nlle-Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.
23. L'îlet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu ou White et le Chemin Gentilly.
24. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2338, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.
25. Treize lots de terre, dans l'îlet No. 2466, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Beauregard.

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3, 19 et 20, dans l'îlet No 350, borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.
27. L'îlet de terre triangulaire, No 399, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par îlet ou subdivisions, conformément aux plans que l'on peut voir au local de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres; un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si le vendeur le désire. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci-dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques; libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWERS, Notaire, aux frais des acquéreurs.

J WARD GURLEY,
Special Master in Chancery.
SINGLETON & BROWN,
H. D. OGDEN,
Sollicitours pour les Demandeurs.
14 sept—14,21,28—oct 5,12 à la vente

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.
mars—Ré—1an

M. E. GARCIA,

Sollicitour pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laissez les ordres au bureau de M. J. M. Vilavaso "K" Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.

26 août—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Terrain rue Prieur No. 337.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau; coin Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 20 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre, situé dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Roman, Lahaspe et Lapeyrouse, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 118 pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1884.

14 sept—

Magnifiques vaches laitières habituées à l'écurie.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 18 septembre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le coteau de la Métairie, en face du Parc de la Ville, à l'écurie de Pierre Mercer,

60 Magnifiques Vaches Laitières de races Durham et Brama, 40 desquelles ont de jeunes veaux, et les autres sur le point de véler.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant; de $50 à $100, 2 mois; de $100 à $200, 4 mois; et au-dessus de $200 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

14 sept—

Grande portion de Terre près du Bayou St-Jean, formant l'encoignure des rues Hagan et St-Philippe.

Résidence en briques à étage formant encoignure aux rues St-Louis et Tremé.

No 11,657—Division B - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Succession de Jean Bertrand Ader.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 août 1884, les propriétés suivantes, savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Premier ou Hagan, et Jean, St Philippe et le Bayou St Jean; laquelle portion de terre mesure 259 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Première ou Hagan, 87 pieds 1 pouce de face à la rue St Philippe, 101 pieds 6 pouces de face à la rue St Jean et 217 pieds 9 pouces sur une ligne courant de la rue St Jean à la rue St-Philippe et parallèle à la rue Première ou Hagan. La dite portion de terre se compose de six lots, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, et 16. Les bâtisses consistent en une maison en bois à étage, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée et quatre chambres, même distribution à l'étage supérieur, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, jardin, etc, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues St-Louis, Tremé, Conti et Marais, lequel lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues St-Louis et Tremé et mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et face à la rue Tremé. Ensemble, une maison de résidence en briques et à étage, ayant plusieurs chambres, une bâtisse en briques à étage touchant à la maison principale, ayant également plusieurs chambres, water works, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la susdite Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs, sur les montants des adjudications comme sécurité.

26 août—26 sept 6 13 20 27.

PAR GIRARDEY & CO.

Morceau de terre de valeur ayant une grande façade sur le fleuve, à

5 milles au-dessous d'Alger, très fertile, propre à la culture du sucre, du riz et des plantes potagères.

Terrain pour bestiaux, et convenable pour des établissements industriels ou des fabriques.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fredricha, encanteur Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 27 septembre 1884 à midi, à la Bourse à encan St. Charles, il sera vendu, à l'encan—

L'habitation connue sous le nom "Orléans" située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinq milles au-dessous d'Alger, ayant à peu près 40 arpents de face au fleuve Mississippi, plus ou moins, sur à peu près 40 arpents de profondeur, et tous les autres droits qui en dépendent, outre dans le fond de la dite propriété, une seconde concession d'à peu près 37 1/4 arpents sur 40 arpents de profondeur, terre de cyprière. Les améliorations sur le morceau de terre comprennent:

1 Une maison en briques à deux étages, ayant dix chambres et cabinets, galerie de devant et derrière, cuisine, grande écurie, forges, deux cabanes pour travailleurs, etc.

2 Une maison cottage en bois à deux étages, ayant quatre chambres et trois cabinets.

3 Un confortable cottage en bois ayant quatre chambres et cabinets, corridor, galerie devant et derrière, cuisine, chambres à domestiques, écurie, etc.

En outre des avantages qu'elle offre au point de vue agricole, la propriété avec sa grande façade sur le fleuve, située à cinq milles au-dessous de la ville, près de l'Arsenal des Etats Unis et de l'extrémité des lignes de voies ferrées aboutissant à l'ouest de la rive droite du fleuve, est avantageusement située pour un chantier de charbon. On appelle particulièrement l'attention des capitalistes. La propriété sera vendue par portions ou en un bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent du jour de la vente à l'échéance. Si les billets ne sont pas payés à l'échéance, le porteur 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14, 15, 20 à la vente

PAR W. I. HODGSON.

Résidence cottage à Alger—Meubles et Effets mobiliers.—Succession de feu Francis J. Carpenter—Cour Civile de District No 11,875 du Dossier.—A l'Encan

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—JEUDI, 18 septembre 1884, à midi, vis-à-vis de la maison de E. G. Rebentisch's et attenant à la maison de cour, Cinquième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe, de la même Cour, maintenant absent en congé, en date du 14 août 1884, No 11,875 du Dossier, dans l'affaire de la succession de feu Francis Joseph Carpenter, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville (Alger) dans un îlet borné par les rues Séguin, Villeré, Delaronde et Barthelémy, désigné par le No 20 et mesurant 34 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Séguin sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une Résidence Cottage en Bois ayant 4 chambres, cuve, etc., et immédiatement après sur les lieux ci-dessus désignés, rue Séguin, il sera vendu.

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers d'après un inventaire enregistré.

Condition—Comptant pour les effets mobiliers et pour la propriété foncière comptant en passant la vente. 20 0/0 devant être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

17 août—17, 24, 31—7, 14, 18.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve Maria Saul Bandou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,118—Division—Attendu que P. S. Wiltz jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Maria Saul Bandou décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16sept—16,20,25.

Succession de David Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,195—Division D—Attendu que Mme veuve Mary Stewart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Stewart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16sept—16 20 25

Succession de Dizier Riché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,554.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emile Roy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 sept—16,20,25

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,750 - Division D—Attendu que P. S Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu James Ogilvie, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
7 sept—7,11,16.

Succession de Françoise Delphine Emoul Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,652—Division A,—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 sept—11,16,20.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

1 action de l'Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

1 action du Louisiana Jockey Club.

Beaux meubles de salon.—Piano Emmerson en palissandre.

Instruments de dentiste.

Lavabos, Pendules, Chaises, recouvertes en crin, tables à dessus de marbre, glaces de cheminée et pour paneaux, fauteuil de dentiste, portraits, gravures, tapis, paillassons, pièces de salon, plaqué, coffre-fort, bibliothèques, ornements de cheminée, porte-peaux, matelas, toiles cirées, ottomanes, encyclopédie britannique, armoires, vases, sofas, armoires à glace, fauteuils, porcelaines, vases en porcelaine, stores, sideboards, ustensiles de cuisine, machines à coudre et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Succession de William S. Chandler - No. 11,443.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale—JEUDI, 25 septembre 1884, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan au No 142 rue Carondelet, entre Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, absent en ce moment en date du 11 septembre 1884, pour compte de la dite succession, le contenu de la maison ci-dessus mentionnée.

Conditions—Comptant.
13 sept—13,17,20,25

Actions de Compagnies d'Assurances.

Succession de Jose Barba - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 9,424

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur - Bureau, No 46 rue Royale MERCREDI, 24 septembre, 1884, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1884, pour le compte de la dite succession—

8 actions de la Hope Insurance Co de la Nouvelle-Orléans.

14 actions de la New Orleans Insurance Company.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant transfert.

12 sept 12 17 20 24

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison,

EFFETS MOBILIERS

Contenus dans la résidence No 157 rue Dorgenois, entre Dumaine et St-Philippe.

Succession de feu Edmund Abell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 11,959 du dossier de la Cour

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—LUNDI 22 septembre 1884, à 10½ heures du matin, sur les lieux, No 157 rue Dorgenois entre Dumaine et St Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant au lieu de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant en congé, en date du 9 septembre 1884, No 11,959, pour le compte de la succession de feu Edmund Abell, à l'encan, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.

D'après un inventaire enregistré au greffe de la susdite honorable Cour

Conditions, comptant avant livraison.
11sept—11 14.21

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession d'Eugène Gorrondona, et de Margaret Egan, épouse d'Eugène Gorrondona, No. 9090, Division A, No. 10,863, Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 11 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Philip, Première et Magnolia, et formant l'encoignure des rues Magnolia et Première, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Première, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra en plus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. L'acquéreur devra déposer au comptant 10 pour cent sur le montant de son adjudication avant la vente.

6 sept—6, 13 20 27, 4, 8, 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District, coin des rues Dumaine et Galvez.

Deux terrains de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Washington, entre Troisième et Quatrième.

Un lot de comptes à recevoir.

Dans l'affaire de William Heyle vs ses créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 11,716.

Vente de Syndic

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour Division A, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe absent, Division C maintenant en congé, en date du 9 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Galvez, Ste-Anne et Johnson formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez au pied américain.

2° Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No. 37, borné par les rues Washington, Troisième, St. Jean et Quatrième, qui mesurent chacun 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur 150 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots sont désignés par les Nos 6 et 5 et se touchant.

Conditions—Comptant

Actes de vente par devant G. G. Andry, Notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs payant en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

3° Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.

11 sept - 11, 20, 27, oct - 4, 11, 18.

PAR PHELPS & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau, un Ameublement de chambre à coucher, un lot Literie et effets personnels, etc., au No. 6 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

Succession de feu Jacob Strauss.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11 969.

PAR PHELPS & HODGSON—N. E. Phelps, Encanteur—Bureaux No 18 rue Carondelet—SAMEDI, 20 septembre 1884, à 10½ heures du matin, sur les lieux, 6 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 5 septembre 1884, No 11,969 pour le compte de la succession de feu Jacob Strauss, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de bureau, effets mobiliers, etc., d'après un inventaire enregistré au greffe de la susdite cour.

Conditions—Comptant, avant livraison.
10 sept—10,14,18,19,20

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

P. E. Sarrazin & Krebs & P. A. Sarrazin & A. D. Krebs, individuellement, contre leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 11 254.

Comptes ouverts, Jugement, Réclamation, 2 Actions de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale — JEUDI, 18 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, maintenant en congé, en date du 5 septembre 1884, il sera vendu à l'encan l'actif suivant, appartenant aux dits insolvables, à savoir—

1° Les comptes ouverts.

2° Un jugement contre Hansell & Webster pour la somme de cent trois piastres et deux sous dans la Deuxième Cour de Cité (dossier No 4422).

3° Réclamation et procès de P. E. Sarrazin & Krebs vs la ligne de steamers "Cromwell," maintenant en litige dans la Première Cour de Cité de cette ville, pour la somme de quatre-vingt-treize piastres et quatre vingt quatre sous. (Dossier No 5894.)

4° Deux actions de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 sept—9 13 18

E. L. DASPIT,

Fabrique de Corsets de la Nlle Orléans,

90........RUE ROYALE........90

Nouvelle-Orléans, Lne.

Corsets faits ici; Tournures, Bretelles, etc.

Ordres sollicités pour ces articles.

30 août—1m mar jeu dim